

1
Les études en Foresterie
misent sur la filière forêt-bois

2
Editorial

3
Journées d'échange pour
apprentis forestiers-bûcherons
et menuisiers

4
Le pic épeiche est devenu
adulte

5
Actualités en bref

6
Les meilleurs journaux
de travail

Informations CODOC

8
Enquête: promotion de la relève
et sauvegarde
des places d'apprentissage

PLEINS FEUX

FILIÈRE FORESTERIE À L'HESA DE ZOLLIKOFEN

LES ÉTUDES EN FORESTERIE MISENT SUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Le Conseil fédéral a donné son feu vert à la nouvelle filière Foresterie en février 2003. Le 19 octobre dernier, c'était déjà au tour de la deuxième volée de commencer ses études. Quant aux étudiants du troisième semestre, ils abordent maintenant les branches vraiment spécialisées. La section Foresterie met directement en œuvre le concept du bachelor et du master, afin de garantir le standard international des études.

Pour devenir ingénieur forestier, jusqu'en 2002, on allait étudier à l'EPF de Zurich. Depuis l'année dernière, la Haute école suisse d'agronomie (HESA) de Zollikofen propose un cursus d'ingénieur forestier en haute école spécialisée. Essentiellement orienté vers l'économie forestière et la technologie des procédés et fortement axé sur la pratique, il se différencie clairement de celui de l'EPFZ. L'HESA de Zollikofen est ainsi la seule haute école spécialisée à se concentrer sur les compétences propres au domaine forestier.



Selon la Déclaration de Bologne de 1999, toutes les hautes écoles européennes doivent inscrire leurs cursus dans un cadre unifié afin de garantir la perméabilité au niveau international. Le système d'études est fondé sur un modèle à deux niveaux comprenant le diplôme de bachelor et celui de master. La Conférence suisse des hautes écoles spécialisées a décidé que les études menant au bachelor durent au maximum trois ans, qu'elles correspondent à 180 crédits ECTS et qu'elles débouchent sur un titre professionnel. La section Foresterie est ainsi la première filière HES de Suisse à avoir mis en œuvre ce concept, et cela dès l'automne 2003.



ÉDITORIAL

Du nouveau à CODOC, qui intègre le CECOM Forêt

Chère lectrice, cher lecteur,

CODOC fête cette année son 15^e anniversaire. Nous avons déjà présenté dans le détail l'ensemble des prestations fournies par notre institution depuis sa création dans le dernier numéro de «coup d pouce».

Mais il ne suffit pas de penser au passé, il faut aussi regarder vers l'avenir. CODOC va au-devant de certains changements, dont certains apparaîtront au début 2005 déjà.

Dès le début de l'année, le CECOM Forêt – Centre de coordination pour le système modulaire dans un champ professionnel – sera intégré dans CODOC. Les deux commissions du CECOM, la commission technique et la commission pour l'assurance qualité, sont maintenues et poursuivent leurs activités dans le cadre de CODOC (il s'agit donc de l'autorisation des modules et de la surveillance de la qualité lors des cours). CODOC est ainsi chargé d'une tâche de coordination importante.

Le bulletin «coup d pouce» subira lui aussi certaines transformations et changera d'aspect. Il continuera bien sûr de vous informer sur l'actualité et sur les questions importantes touchant la formation forestière.

Le site Internet de CODOC est aussi en phase de rénovation et sera adapté aux possibilités actuelles de la technique. Il s'agit de développer et de simplifier la recherche d'informations utiles à l'usage de différents cercles d'utilisateurs. Le bulletin «coup d pouce» sera disponible sous forme d'imprimé, mais sera aussi téléchargeable par Internet. Nous n'oublions donc pas que tous les forestiers ne sont pas encore habitués à utiliser les médias électroniques.

CODOC s'efforce de vous offrir des prestations de qualité et utiles dans la pratique et continuera de le faire. Si vous avez des souhaits dans ce sens, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Rolf Dürig, directeur suppléant de CODOC

SUITE PLEINS FEUX

Etudes spécialisées à large spectre offrant un profil clair et trois possibilités de spécialisation

L'enseignement est dispensé en allemand et en français. La première année d'études est consacrée pour 80% à l'acquisition de compétences générales. Durant la deuxième année, la proportion s'inverse, et l'accent est mis sur les branches spécialisées et les travaux de semestre. La troisième année est consacrée pour les trois quarts aux branches spécialisées et pour un quart au travail final du bachelor. A ce stade, les conditions sont remplies pour s'engager directement dans la vie professionnelle, pour suivre un stage ou pour poursuivre les études menant au master, à l'HESA ou dans une autre haute école. Le système de crédits ECTS permet aussi de suivre un semestre à l'étranger tout en faisant valider les modules fréquentés.

Un curriculum a été spécialement développé pour la filière spécialisée en foresterie. Il comprend un ensemble de 30 modules spécialisés obligatoires donnant droit à 78 crédits. La priorité est donnée à l'économie d'entreprise et à la technologie des procédés. Mais la gestion des écosystèmes forestiers, la forêt de montagne et les dangers naturels sont également des piliers de l'enseignement spécialisé obligatoire. Dans la partie des études à choix, 26 modules complémentaires sont offerts. On peut les attribuer aux trois domaines de spécialisation que sont l'écologie forestière, le management forestier et l'économie du bois. Ces modules permettent aux étudiants de développer leurs compétences de base dans deux spécialités. En plus des domaines techniques de spécialisation, il est possible d'approfondir des branches plus générales comme l'enseignement et les activités de conseil ou l'informatique.

La section de foresterie ne cesse de croître

22 étudiants sont actuellement inscrits en foresterie, dont 3 femmes. Nous estimons que l'année prochaine, 15 à 20 nouveaux candidats se joindront à eux. L'enseignement spécialisé est dispensé par 3 enseignants internes et par 13 intervenants externes. Les 3 collaborateurs à plein temps sont Bernhard Pauli, professeur de technologie des procédés et de gestion d'entreprise, Jean-Jacques Thormann, professeur dans le domaine de la forêt de montagne et des dangers naturels, ainsi que Urs Mühlethaler, professeur d'écologie forestière et responsable pour la filière. Un collaborateur scientifique et un assistant renforceront l'équipe dès 2005.

Outre ses activités dédiées à l'enseignement, la section de foresterie s'engage dans la recherche appliquée et le développement, offre ses conseils et diverses autres prestations, de même que des possibilités de formation complémentaires.

Accès aux études

On peut accéder aux études forestières de différentes façons. Les forestiers-bûcherons détenteurs d'une maturité professionnelle peuvent s'inscrire en tout temps. Les diplômés d'une autre profession avec maturité professionnelle, de même que les détenteurs d'une maturité gymnasiale suivent d'abord un stage pratique dans une entreprise du secteur forestier et travaillent donc en forêt. Ce stage dure en principe 12 mois, mais une réduction à 6 mois est acceptée pour les scieurs, les charpentiers, les agriculteurs et les paysagistes. La pratique précédant les études est coordonnée par les centres de formation de Lyss et de Maienfeld. Les candidats intéressés par ces stages doivent s'annoncer auprès de l'une de ces deux institutions.

Les étudiants d'autres hautes écoles peuvent passer directement au troisième semestre à l'HESA, à condition qu'ils aient réussi les examens intermédiaires. Mais ici aussi, le stage pratique préalable dans une entreprise forestière est indispensable.

Les gardes forestiers et les techniciens du bois diplômés se sont souvent renseignés sur les conditions d'admission. Conformément à son statut de haute école, l'HESA doit exiger une maturité (professionnelle) ou un examen d'entrée équivalent. La possibilité d'accorder des équivalences durant la formation spécialisée est actuellement en discussion avec le CECOM Forêt.

Champs professionnels pour le futur ingénieur forestier HES

Lors du choix de leur filière de formation, les futurs ingénieurs forestiers se demandent quels sont les champs d'activités qui correspondront à leurs compétences et comment il est possible d'évaluer les débouchés sur le marché du travail. Voici des exemples de champs professionnels:

- **Direction d'entreprises forestières exigeantes**
- **Cadre moyen et supérieur dans le service forestier**
- **Propriétaire/responsable de projet/collaborateur technique dans un bureau d'ingénieurs**
- **Management de projet**
- **Propriétaire/directeur/collaborateur technique dans une entreprise forestière**
- **Commerce du bois/logistique/secrétariat d'associations et d'organisations**
- **Responsable de projet et de programme dans la coopération au développement**

Au vu des compétences exigées par la branche, les prévisions quant au marché du travail sont bonnes. A l'issue de la formation, il est prévu d'aider les diplômés à entrer dans la vie professionnelle en leur fournissant des adresses de stage, ce qui permettra aussi de répondre aux exigences de la loi forestière actuelle concernant l'éligibilité à des postes de l'administration forestière. La situation n'a donc pas l'air si mauvaise si l'on en croit le témoignage d'un étudiant du deuxième semestre qui a déjà reçu deux offres d'emploi.

Un guide des études peut être commandé au secrétariat: téléphone 031 910 21 11.

Une journée d'information aura lieu le 29.1.2005 à Zollikofen. Toutes les filières se présenteront au public.



JOURNÉES D'ÉCHANGE POUR APPRENTIS FORESTIERS-BÛCHERONS ET MENUISIERS

Des apprentis forestiers-bûcherons qui ne sont jamais entrés dans une menuiserie, cela existe. Des apprentis menuisiers qui n'ont jamais mis les pieds en forêt, cela existe aussi. Plus qu'on ne le croit. Des enseignants et des professionnels de la filière bois ont réagi. A l'heure où notre bois se vend si mal, voyons un peu leur démarche et dressons un bilan des premières journées d'échanges.

Le projet est lancé en 1995 avec le Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, aujourd'hui CEPTA) de Genève. Le coordinateur romand de l'association «Découvrir la forêt» (son frère travaille au CEPIA) prend contact avec un maître menuisier de l'école. Une journée est mise sur pied à Saint-Georges (VD) à l'intention des apprentis menuisiers, ébénistes et charpentiers genevois, avec l'appui du garde forestier du lieu. Au programme: ateliers d'exploitation, de sylviculture, de connaissance des essences et visite de la scierie hydraulique. La journée est renouvelée au même endroit, puis des sorties sont faites avec le garde forestier dans le canton de Genève. Mais le besoin d'institutionnaliser la démarche se fait sentir. En juin 2002, des responsables de la formation issus tant de l'exploitation que de la transformation du bois, vaudois comme genevois, se retrouvent et décident de lancer un projet d'échanges coordonné par l'association Silviva (anciennement «Découvrir la forêt»). Un canevas de programme pour 3 journées (une par année d'apprentissage) est élaboré par les forestiers pour les menuisiers, ébénistes, charpentiers et scieurs. En retour, un programme de 2 jours est mis sur pied par les menuisiers à l'intention des forestiers.

L'objectif pédagogique est le suivant: faire comprendre aux apprentis des métiers du bois les conditions de production du bois en forêt et aux apprentis forestiers-bûcherons celles de la transformation du bois.

Le déroulement des journées d'échange

Voici le programme de la journée que suivent, depuis 2 ans, les apprentis de 1^{er} année. Pour les menuisiers (charpentiers, ébénistes et scieurs) en forêt: desserrement de fourrés (repérage des belles tiges et coupe des concurrents au sécateur), comptage de tiges à divers stades, observation

SUITE PAGE 7

LES 15 ANS DE CODOC: LE PIC ÉPEICHE EST DEvenu ADULTE

La rédaction de «coup d’pouce» a demandé aux organisations forestières, aux centres de formations et à d’autres partenaires de formuler des «vœux» pour l’anniversaire de CODOC. Ces acteurs de la formation nous disent comment ils perçoivent CODOC et ce qu’ils en attendent. Nous publions ici la seconde partie de leurs textes.

Rassembler les forces au service de toutes les professions forestières

Le monde de la formation aussi s’est profondément transformé durant ses quinze dernières années et il continuera à se développer. La décision de créer un service central de coordination et de documentation pour la formation forestière, prise au début du projet PROFOR I, était certainement pertinente et l’investissement justifié. En créant ce centre de services en des temps tourmentés, l’OFEFP a su créer un lieu de sérénité favorable à la qualité du travail. CODOC est devenu une institution irremplaçable. On sait à qui s’adresser lorsqu’on cherche des informations sur la formation professionnelle et sur des documents pédagogiques dans le secteur forestier. Il faut souhaiter une assise institutionnelle plus large, afin que les forces limitées à disposition soient encore mieux rassemblées dans l’intérêt des professions forestières.

Heinz Kasper, président de la Société forestière suisse

Un simple clic pour la formation continue

L’équipe forestière de la CNA collabore étroitement avec CODOC depuis 15 ans déjà. Cette coopération fructueuse a entraîné plusieurs changements en matière de formation initiale et continue. La stratégie consistant à intégrer dès le début la sécurité au travail et la protection de la santé dans tous les projets s’est avérée judicieuse. Des «produits» tels que le manuel «Technique du câble-grue» et celui consacré à l’élagage (manuel «Wertastung», en allemand) se sont révélés très utiles, de même que le manuel de forestier-bûcheron. Les expositions spéciales organisées en commun dans le cadre de la Foire forestière comptent parmi les moments forts de cette collaboration. L’équipe forestière de la CNA espère bien que – malgré la situation économique très difficile du moment – la sécurité au travail et la protection de la santé garderont la place importante qu’elles occupent actuellement dans la formation initiale et continue. Pour le futur, l’équipe forestière de la CNA imagine par exemple une plate-forme Internet gérée par CODOC et sur laquelle tous les prestataires intéressés pourraient présenter leur offre de formation initiale et continue. Chaque visiteur, forestier ou non, pourrait s’informer à l’aide d’un



Heinz Kasper



Evelyn Coleman



Othmar Wettmann
(troisième depuis
la droite)
avec son équipe

mot-clé – par exemple «tronçonneuse» – et par un simple clic de souris sur l’ensemble des cours existants. Si les intéressés peuvent en outre s’inscrire directement en ligne, nous serons alors proche de l’optimum.

L’équipe forestière de la CNA remercie tous les collaborateurs de CODOC (anciens et actuels) pour le travail accompli et leur souhaite pleine satisfaction à l’avenir et toute l’énergie nécessaire pour accomplir les tâches qui les attendent.

Othmar Wettmann, CNA, chef du secteur forêts, arts et métiers

CODOC – centrale pour les questions de formation forestière

Même si le fossé entre les forestiers «académiques» et «non académiques» a fini par se combler dans la pratique, il existe encore dans la formation, du moins sur le plan légal. La formation professionnelle et la formation universitaire sont encore réglées par des lois différentes. A mon avis, ma tâche consiste à m’engager en faveur d’un système cohérent de formation initiale et continue dans le domaine forestier, un système qui fasse le pont entre les différentes législations. Une profession forestière doit être attrayante, qu’elle soit orientée vers les aspects conceptuels ou pratiques. Il doit être possible de faire carrière dans la foresterie, mais aussi de changer de secteur.

Ce système de formation doit être bien connu à l’intérieur de la branche, mais aussi à l’extérieur. Pour cela, on a besoin d’un organisme jouant le rôle de portail à l’intention de tous les intéressés à la formation. C’est là que je vois le rôle de CODOC: un centre ouvert aux questions de tous genres concernant la formation forestière initiale et continue à tous les niveaux.

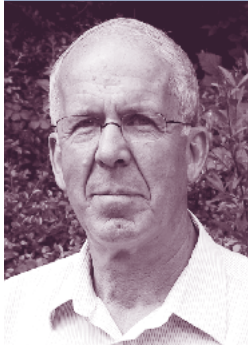
A l’heure actuelle, on ne sait pas encore clairement quelles seront les tâches réalisées directement par CODOC et celles où son rôle sera plutôt de transmettre et de coordonner. Mais je suis persuadée que CODOC sera un de mes partenaires importants à l’avenir. Je me réjouis de cette collaboration et des nouveaux défis.

Evelyn Coleman,
présidente de la Société spécialisée Forêt de la SIA

Renforcer la coordination

Le système de la formation forestière comporte autant de facettes que la forêt elle-même. Les besoins des prestataires et des personnes en formation sont donc, eux aussi, très diversifiés et contrastés. La création de CODOC – Centre de coordination et de documentation pour la formation forestière – et son ancrage dans la loi fédérale sur les forêts de 1991 et dans l’ordonnance correspondante en 1992 sont une réponse à cette situation.

Dirigé de façon compétente durant ses premières 15 années, CODOC s’est mué en une précieuse institution reconnue de tous, très demandée et offrant encore un potentiel de développement. Les activités futures de CODOC, orientées sur les besoins à venir, doivent décharger encore davantage les prestataires de la formation forestière



Karl Rechsteiner

grâce à un renforcement des tâches de coordination. Je pense notamment à la coordination de l'offre de formation modulaire (produite par une quantité d'institutions) grâce à l'intégration du CECOM Forêt dans CODOC. La nouvelle loi sur la formation professionnelle entrée en vigueur cette année est justement comme un appel aux partenaires forestiers, associations professionnelles et prestataires réunis, pour qu'ils conjuguent leurs efforts en tant qu'«organisation du monde du travail forestier». La Commission fédérale pour la formation professionnelle sera chargée de cette tâche, et CODOC l'épaulera en devenant son secrétariat.

Je souhaite à CODOC de garder une solide assise institutionnelle et de bénéficier d'une direction visionnaire et dynamique, ainsi que d'un haut degré de reconnaissance dans le monde de la forêt suisse.

Karl Rechsteiner, directeur du Centre forestier de formation de Maienfeld

Nous avons besoin d'une vraie coordination

Au moment de la création de CODOC, il y a 15 ans, la situation de la foresterie n'était pas celle d'aujourd'hui. Mais les initiateurs et responsables de CODOC avaient déjà compris que la branche forestière allait devoir changer. Ils étaient notamment conscients que dans le domaine de la formation, un petit secteur comme le nôtre ne pouvait plus se permettre de disperser ses forces. CODOC a mené à bien de nombreux projets de formation et d'édition de documents pédagogiques. L'élaboration et la synthèse de documents, de même que les activités de coordination, ont été rondement menées, malgré les problèmes bien connus inhérents au fédéralisme et au réflexe d'isolation. Les responsables de CODOC méritent toute notre reconnaissance pour avoir été capables de surmonter les obstacles et mener cette institution à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

Si nous voulons relever les défis qui s'annoncent dans le secteur de la formation forestière, un service de coordination fort et bien organisé est indispensable. Il faudra savoir utiliser avec encore plus d'efficacité les ressources qui s'amenuisent. Cet objectif implique une vraie coordination des activités de formation de la branche. Si les prestataires parviennent à bien coordonner leur action, le haut standard de la formation forestière pourra être maintenu. Pour l'avenir, je souhaite aux responsables de CODOC de conserver l'équilibre dont ils ont fait preuve jusqu'à présent dans l'accomplissement de leur tâche, qui n'est pas toujours facile, dans l'intérêt de l'ensemble de notre branche.

Pius Wiss, président de l'Association suisse des entrepreneurs forestiers



Pius Wiss



ACTUALITÉS EN BREF

Parution de la brochure de l'OFFT «La formation professionnelle en Suisse en 2004 – faits et données chiffrées»

La brochure «La formation professionnelle en Suisse en 2004 – faits et données chiffrées» décrit sur 16 pages les particularités, les structures et les tâches de la formation professionnelle. Elle contient également des données chiffrées, aussi bien sur les cursus de base que sur la formation professionnelle supérieure. On peut commander ce document à l'OFFT (en français, allemand ou italien) ou le télécharger (français, allemand) sur Internet sous www.bbt.admin.ch/berufsbj/publikat/f/index.htm. Source: circulaire «Actualités FPr», édition 129 du 28.9.2004, www.afpr.ch

Internet: nouveau bulletin d'information sur la formation et l'orientation professionnelle

Le serveur suisse de l'éducation educa.ch publie une nouvelle «newsletter» mensuelle à l'intention des enseignants des écoles professionnelles. Le document est produit par l'association FPS (Formation professionnelle suisse). Il traite essentiellement de thèmes pédagogiques et didactiques, ainsi que de l'actualité en matière de formation professionnelle. Cette newsletter peut être consultée sous: www.educa.ch/dyn/87293.htm

Un autre bulletin intitulé «Actualités FPr», fournit également des informations sur tous les secteurs de la formation professionnelle. On peut s'inscrire pour recevoir gratuitement ce bulletin par courriel. Commande: www.afpr.ch

Le Conseil national approuve la révision de la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé, le 28.9.2004, le texte révisé de la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées. Cette révision a pour but de renforcer les sept hautes écoles concernées en Suisse et d'unifier les bases légales. Les avis étaient partagés sur la durée de la pratique professionnelle demandée aux étudiants. Le Conseil national exige en effet une année de pratique professionnelle de la part des gymnasiens désirant accéder à une filière technique ou économique au niveau HES. Il a créé ainsi une divergence avec le Conseil des Etats. Information: www.bbt.admin.ch/fachhoch/dossiers/fhsg/f

Grand intérêt pour le fonds en faveur de la formation professionnelle

L'économie forestière réserve un bon accueil au projet de création d'un fonds en faveur de la formation professionnelle. Un rapport élaboré dans le cadre de PROFOR à l'intention de l'OFEPF et de sa Direction des forêts constate que toutes les associations sont favorables à cette démarche. Ces dernières sont d'avis qu'un tel fonds représente un instrument de promotion important pour la formation professionnelle dans le secteur forestier. En outre, ces associations appellent une solution sur le plan national. Au vu de ce large soutien, il est possible de passer à la réalisation. Pour qu'un fonds soit déclaré obligatoire pour toutes les entreprises de la branche, la loi sur la formation professionnelle exige que 30% au moins des entreprises totalisant 30% au moins des employés y versent librement leurs contributions. Le secteur forestier a donc encore du pain sur la planche pour atteindre cet objectif.



LES MEILLEURS JOURNAUX DE TRAVAIL RÉCOMPENSÉS DANS LE CADRE DE L'OBA

La remise des prix aux meilleurs journaux de travail des apprentis forestiers-bûcherons en est déjà à sa quatrième édition. Les récompenses, qui ont bénéficié du soutien de nombreux sponsors, ont été remises aux lauréats le 27 août lors d'une cérémonie tenue à la Foire de la formation de Suisse orientale (OBA) à Saint-Gall.

Cela fera bientôt 30 ans que le journal de travail de l'EFS a remplacé l'ancien journal d'apprentissage et que les apprentis se concentrent sur des rapports relatifs à leurs travaux forestiers. Au nombre de 40 au début, puis réduit plus tard à 30, ces rapports écrits pendant la période d'apprentissage donnaient lieu à une note comptant pour la moyenne de fin d'apprentissage. Le canton de Saint-Gall a lancé un nouveau type de journal de travail il y a 7 ans, en s'assurant de la collaboration de CODOC. Le nombre de travaux fut diminué une nouvelle fois et porté à 21, mais les exigences qualitatives étaient simultanément revues à la hausse. Cette version du journal de travail est maintenant utilisée par la plupart des cantons germanophones. L'ensemble des cantons romands utilisent eux aussi un même type de journal de travail.

Les récompenses destinées aux meilleurs journaux de travail ont été remises le 27 août dernier aux lauréats, lors d'une cérémonie tenue dans le cadre de l'exposition à l'OBA et embellie par une prestation musicale. Les forestiers-bûcherons récompensés – ils ont entre-temps tous terminé leur apprentissage – ont ainsi pu recevoir leur prix des mains de Gerry Ziegler, collaborateur de CODOC. En outre, le président de la filière bois saint-galloise, Fritz Ruetz, a remis des récompenses aux meilleurs apprentis des professions de la forêt

et du bois. Parmi ces lauréats se trouvent deux forestiers-bûcherons ayant obtenu la note finale de 5,2 (Adrian Bollhalder et Markus Locher). Le concours organisé par CODOC a montré une fois de plus qu'il se trouve toujours des apprentis très motivés, prêts à s'investir beaucoup pour réaliser un journal de qualité. Le concours permet de récompenser ces prestations. Pour participer, chaque canton peut envoyer trois travaux, ce qui implique une présélection au niveau cantonal. Le jury composé de spécialistes recrutés par CODOC évalue les travaux sur la base de 11 critères.

Cette année, les meilleurs journaux ont été exposés en compagnie d'herbiers magnifiquement préparés à la Foire de la formation de Suisse orientale (OBA) à Saint-Gall. En outre, deux journaux de travail réalisés par des apprentis scieurs permettent de jeter un coup d'œil sur l'un des champs professionnels apparentés. Les impressionnantes prestations offertes par ces jeunes professionnels s'expriment à travers leur journal de travail ou leur herbier ont séduit les visiteurs de l'exposition. Celle-ci est un parfait exemple de publicité réussie pour la branche forestière. Même en des temps difficiles sur le plan économique, on constate qu'il existe des professionnels motivés qui n'hésitent pas à relever les défis avec un engagement total.

Les meilleurs journaux de travail 2004 sont l'œuvre de:

- Rang 1: Marco Blumer, Schwanden GL
- Rang 2: Matia Monticelli, Lostallo GR
- Rang 3: Marcel Scherrer, Uitikon Waldegg ZH
- Rang 4: Georg Tarnutzer, Küblis GR
- Rang 5: Frédéric Corthésy, Corcelles-près-Payerne VD
- Rang 5: Kerstin Cina, Zweisimmen BE
- Rang 7: Mario Loretz, Vals GR

Les apprentis forestiers-bûcherons récompensés pour les meilleures notes de diplôme du canton de Saint-Gall sont:

- Adrian Bollhalder, 5,2
- Markus Locher, 5,2



Information professionnelle à la BAM

Les métiers verts, par leur forum pour la formation, se sont présentés pour la première fois ensemble au début de septembre dans le cadre de la BAM, Foire bernoise de la formation. CODOC fait partie du Forum et a beaucoup contribué à sa mise sur pied. Cette présentation coordonnée comprend plusieurs modules issus de la foresterie, de l'agriculture et de l'horticulture. L'expérience s'avère en principe positive, et d'autres manifestations vont suivre. Ces présentations sont relayées sur Internet: www.go-nature.ch.

Foire forestière

La prochaine Foire forestière internationale se tiendra du 18 au 21 août 2005 à Lucerne. Pour la première fois, elle n'aura pas lieu le lundi. Comme ces dernières années, CODOC participera à cette foire en collaborant avec des associations et d'autres partenaires du secteur de la formation. Il est prévu que l'exposition spéciale reste modeste. Cette fois, la priorité sera donnée au dialogue et à l'échange d'expérience.

Conseils aux maîtres d'apprentissage (Echo-Doc)

CODOC a édité un nouveau numéro des Conseils aux maîtres d'apprentissage (Echo-Doc). On peut les consulter sur le site Internet de CODOC sous www.codoc.ch > Formation > Supports pour maîtres d'apprentissage.

Rénovation du site CODOC

Le site CODOC est devenu ces dernières années une plaque tournante de l'information dans le secteur de la formation. Ce site sera rénové et actualisé sur le plan technique durant les six prochains mois afin d'élargir les possibilités d'échanges. Pour les usagers, pas de changements pour l'instant: ils trouveront comme à l'accoutumée une riche palette d'informations sous: www.codoc.ch.

Manuel d'élitage

Le manuel d'élitage sera disponible sous peu en français et en allemand. La traduction française est en cours.

Envoyez vos commandes de documents à:
CODOC, case postale 339, 3250 Lyss
Par courriel: admin@codoc.ch
Par tél: 032 386 12 45, par fax: 032 386 12 46

de la qualité de bois sur pied et abattus, démonstrations d'abattage (avec estimation par l'apprenti de la direction et de la zone de chute de la cime). Pour les forestiers-bûcherons à l'atelier de menuiserie: différenciation des travaux du menuisier et de l'ébéniste à l'aide de maquettes, reconnaissance des essences forestières sous forme de planches, observation des défauts du bois et techniques de débitage, démonstration et utilisation de certaines machines à bois, démontage des différents assemblages, réalisation d'un mi-bois à la main et même d'une caisse à outils. D'autres informations complètent les activités: dégâts de gibier, production, séchage, choix d'un bois en fonction du travail ...

Pour la 3^e année d'apprentissage, il est projeté de mener une journée réunissant les apprentis de la forêt et du bois et associant les maîtres des écoles professionnelles. Les activités seraient la simulation de gestion d'une entreprise de transformation pour les forestiers-bûcherons, d'un triage forestier pour les menuisiers, la mise en avant des différences (ne serait-ce que la planification en dizaines d'années d'un côté, en semaines de l'autre) et des similitudes. Enfin la visite d'une réalisation exemplaire en bois permettrait de clore positivement la journée.

Bilan de l'opération: un fort impact et des contraintes. Pour l'apprenti menuisier, le passage en forêt rend le travail du bois beaucoup plus intéressant. Le bout de bois qu'il traitait négligemment prend tout à coup une valeur insoupçonnée quand son maître lui demande de compter l'âge qu'il avait. Un autre déclare fièrement que depuis cette journée, il retourne en forêt.

L'apprenti forestier-bûcheron, lui, ne voyait jusque-là que l'arbre tomber, être empilé et partir. Il s' imagine maintenant, en fonction de sa qualité, ce qu'il va devenir. La journée lui a peut-être donné le goût pour le bois et un autre apprentissage. Des deux côtés, ils ont admiré le savoir-faire de chacun et disent que l'expérience est à refaire.

L'organisation donne, il est vrai, du fil à retordre. Le principe d'échanges est excellent, mais le nombre d'apprentis menuisiers, ébénistes et charpentiers dépasse largement celui des apprentis forestiers-bûcherons. De même, les dates de cours théoriques sont loin de toujours concorder.

Après une journée de découverte de la forêt, le futur menuisier a compris que le forestier ne peut pas couper que du bois de première qualité. Peut-être imaginera-t-il qu'il y a tout de même quelque chose à faire avec un deuxième choix. Le forestier-bûcheron, au cours de sa journée dans l'atelier de menuiserie, aura saisi les conséquences d'une fibre torse, d'un nœud caché ou d'un trait de débit mal placé. Les deux auront compris qu'ils sont les maillons d'une grande chaîne, la filière bois. Ensemble, ils pourraient bien trouver de meilleurs arguments que tout seuls, pour séduire le consommateur au bout de la chaîne.

Renaud Du Pasquier

Pour en savoir plus:

Cédric Amacker, Silviva Coordination romande,
c/o WSL, Antenne romande, case postale 96, 1015 Lausanne
Téléphone 021 693 19 75, fax 021 693 19 79
info-romandie@silviva.ch

Notre bulletin vous plaît-il? Avez-vous des suggestions à nous faire ou des informations à nous communiquer? Alors prenez contact avec nous: CODOC, rédaction «coup d'pouce» Rolf Dürig, case postale 339, 3250 Lyss téléphone 032 386 12 45, fax 032 386 12 46

Le prochain numéro de «coup d'pouce» paraîtra en avril 2005.
Délai rédactionnel: 28 février 2005.

Impressum

Editeur: CODOC, Service de coordination et de documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20, case postale 339, CH-3250 Lyss
téléphone 032 386 12 45, fax 032 386 12 46,
admin@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction: Rolf Dürig
Réalisation graphique:
Anex & Roth Visuelle Gestaltung, Bâle



Hommage à Christian Kernen

Christian Kernen, collaborateur de longue date de CODOC, est décédé accidentellement le 12 août dernier.

Nous entendons encore son «Il y a là un marché potentiel – si nous voulons nous imposer, il faut nous engager» qu'il répétait souvent lorsque nous parlions du pourquoi et du comment de nos activités.

Il avait toujours une attitude positive face à la vie et voulait ouvrir notre branche dans cet esprit. Il fréquentait régulièrement des cours de formation continue et était sur le point de terminer celle de spécialiste en environnement. Il défendait toujours avec force l'idée que les forestiers doivent reconnaître l'importance de l'éducation à l'environnement.

Il a laissé son empreinte sur l'ensemble de la formation forestière. A CODOC même, il s'occupait spécialement des groupes de travail «Manuel du forestier-bûcheron» et «Avenir du forestier-bûcheron». Il rédigeait toujours ses procès-verbaux avec sérieux et dans les temps, ce qui ne l'empêchait pas de participer énergiquement et avec compétence à la discussion. Il était souvent à l'origine des solutions retenues.

Christian avait aussi l'âme du formateur. Il s'engageait intensément dans ses fonctions d'enseignants de branches professionnelles et de maître d'apprentissage. Il était aussi bien capable d'accompagner et d'aider que de dire clairement son avis lorsqu'il arrivait à la conclusion que l'intéressé ne faisait pas tout son possible. Les apprentis qu'il formait à l'école professionnelle d'Interlaken venaient en partie du Valais. Il n'hésitait pas à se rendre dans ce canton pour rendre visite à leurs parents et à leur maître d'apprentissage afin d'augmenter leurs chances de réussite.

Christian nous a quitté en plein milieu de vie, emporté par un accident sur une route forestière escarpée. CODOC a perdu un collaborateur exceptionnellement courageux et engagé.

Otto Raemy

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous s.v.pl. sans tarder votre nouvelle adresse
ou les corrections éventuelles.

(CODOC: téléphone 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, admin@codoc.ch)

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! «coup d'pouce» – l'organe spécialisé
de la formation professionnelle forestière – paraît trois fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

P.P.

3072 Ostermundigen 1

ENQUÊTE

VOULONS-NOUS L'INGÉNIEUR FORESTIER HES?

La filière de Foresterie a démarré l'automne dernier à Zollikofen (voir l'article en page 1). La réalisation de ce cursus est un projet pilote qui doit durer jusqu'à 2007. Si le nombre d'étudiants immatriculés durant cette période était insuffisant – environ 20 par volée – la filière pourrait être supprimée. La question qui se pose est donc de savoir si nous voulons soutenir cette filière HES. Sommes-nous prêts, par exemple, à motiver les jeunes professionnels à s'inscrire et à offrir un nombre suffisant de places de stage aux détenteurs d'une maturité? D'où la question: voulons-nous l'ingénieur forestier formé en haute école spécialisée? Quels avantages ce nouveau diplôme professionnel présente-t-il pour la branche?

Nous vous prions de bien vouloir nous donner votre avis d'ici au 31 décembre 2004. Un choix de réponses sera publié dans le prochain «coup d'pouce». En outre, trois bons de voyage d'une valeur de 100 francs chacun seront attribués par tirage au sort des envois. Ecrivez-nous à: CODOC, case postale 339, 3250 Lyss, ou par courriel à rolf.duerig@codoc.ch (mention: ingénieur forestier HES).

PROMOTION DE LA RELÈVE ET SAUVEGARDE DES PLACES D'APPRENTISSAGE

De nombreuses réponses nous sont parvenues à la suite de la demande parue dans le dernier numéro de «coup d'pouce». Nous en publions trois.

«Il n'y a pas que le triage forestier qui soit en mesure d'offrir des places d'apprentissage, il y a aussi la région. Le succès par la collaboration, cela concerne aussi la formation des apprentis.»

Hans Beereuter, garde forestier, Buch am Irchel

«Lorsqu'une branche se trouve dans une phase de régression, elle offre aussi moins de places d'apprentissage. Nous ne pourrions pas éviter une telle évolution. Nous pouvons simplement faciliter la décision des maîtres d'apprentissage souhaitant former des apprentis en les libérant le plus possible des contraintes inutiles et des directives bien intentionnées. Dans la formation, il serait notamment urgent d'introduire les techniques hautement mécanisées d'abattage et de débardage. On pourrait ainsi éviter, au moins dans ce domaine et avant qu'il ne soit trop tard, de prendre encore une fois du retard.»

Martin Meyer, garde forestier, Glis-Brigue

«Les exploitations forestières et les entrepreneurs devraient améliorer leur partenariat – aussi en matière de formation d'apprentis. Avec une bonne coopération, il serait possible de conserver et même de promouvoir les places d'apprentissage. Le modèle serait: «une place d'apprentissage = deux entreprises = un partenariat». De cette façon, une place d'apprentissage pourrait être portée en commun par un entrepreneur forestier et par une exploitation forestière publique. L'apprenti pourrait passer d'un partenaire à l'autre en fonction de la saison et du programme de travail. Pour l'entrepreneur, c'est une opportunité de pouvoir compter sur un potentiel de professionnels bien formés. Cette prise de responsabilité commune des deux partenaires permet de former des spécialistes qui ont un avenir sur le marché du travail forestier. Alors, retrouvons nos manches!»

Rolf Lüscher, garde forestier, Riggisberg

Trois bons de voyage ont été tirés au sort parmi les réponses.

Les heureux gagnants sont:

■ Rolf Lüscher, Riggisberg ■ Martin Meyer, Glis-Brigue ■ Stefan Burch, Würenlos